



**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Ville de Saint-Tite**

Procès-verbal de la séance extraordinaire  
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite  
tenue le lundi 23 avril 2018 à 19h00  
à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville  
située au 540, rue Notre-Dame à Saint-Tite

Sont présents :     Mme Annie Pronovost     mairesse  
                             Mme Marie-Andrée Trudel     conseillère municipale  
                             M. Gilles Damphousse     conseiller municipal  
                             Mme Martine St-Amant     conseillère municipale  
                             Mme Sonia Richard     conseillère municipale  
                             M. Gaétan Tessier     conseiller municipal  
                             Mme Marie-Ève Tremblay     conseillère municipale  
                             Mme Alyne Trépanier     directrice générale  
                             Me Julie Marchand     greffière

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Mme la mairesse Annie Pronovost.

**2018-04-155**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Tremblay, conseillère,  
appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller,  
et résolu que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

**2018-04-156**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,  
appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller,  
et résolu de dispenser la greffière de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les  
membres du conseil municipal avant la présente séance ainsi que de l'adopter tel que  
présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Demande de subvention au Programme d'aide à la voirie locale volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec pour l'exercice financier 2018-2019;
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité



2018-04-157

**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Ville de Saint-Tite**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET  
PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE  
(PPA-CE) DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE  
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR L'EXERCICE FINANCIER  
2018-2019**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite s'engage à procéder, à l'été 2018 à des travaux de réfection majeure sur le chemin des Petites-Forges, le chemin du Grand-Marais, la rue Boivin et le rang des Rivard;

CONSIDÉRANT QUE les travaux décrits ci-dessus sont estimés à 148 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le budget pour la réalisation de ce projet, bénéfique pour l'ensemble des contribuables du territoire, est néanmoins limité;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'inscrire ces travaux au Programme d'aide à la voirie locale volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gaétan Tessier, conseiller, appuyé par Mme Martine St-Amant, conseillère, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite demande une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec pour l'exercice financier 2018-2019;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite autorise Mme Alyne Trépanier, directrice générale, à transmettre le formulaire de demande dûment complété.

Adoptée à l'unanimité


**PÉRIODE DE QUESTIONS**

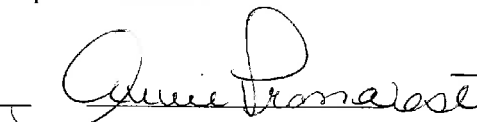
2018-04-158

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère, appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller, et résolu que la séance soit levée à 19 heures 20.

Adoptée à l'unanimité

  
Me Julie Marchand, greffière

  
Annie Pronovost, mairesse